



ÉTAT DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ ET INCLUSIFS EN AFRIQUE

SIIPS 2023 • ÉTUDE DE CAS

ZAMBIE : NATIONAL FINANCIAL SWITCH



Proposition de valeur

Face à la suprématie des espèces et au cloisonnement des services financiers, la Banque de Zambie (« BoZ ») a publié en 2013 une stratégie nationale en matière de paiement, dans l'optique de mettre en place une plateforme de paiement électronique de détail sécurisée et abordable (Banque de Zambie, 2013). Le National Financial Switch (« NFS ») a vu le jour pour faciliter la transition des utilisateurs finaux vers les méthodes de paiement numérique et pour contenir les flux de fonds en Zambie, réseaux de cartes internationaux Mastercard et Visa compris. Grâce à l'infrastructure NFS partagée, les FSP bénéficieraient d'une réduction des coûts d'acquisition de l'infrastructure et de propriété de la plateforme, ce qui se traduirait par une baisse des frais facturés aux utilisateurs finaux, ainsi qu'à une adoption accrue des canaux de paiement numériques (African Center for Economic Transformation, 2019).



Frise chronologique

Une initiative publique-privée a pris en main le développement du système. En 2008, le secteur bancaire a tenté de développer sa propre initiative d'interopérabilité interbancaire, afin de parvenir à l'échelle. Cependant, les coûts élevés d'un tel projet et la résistance à la participation des FSP non bancaires ont conduit la BoZ à reprendre les rênes du projet en 2013. La BoZ s'est associée à la Zambia Electronic Clearing House (ZECHL), une entité détenue conjointement par le secteur bancaire et la BoZ, pour piloter le projet NFS dans le but de promouvoir un système multisectoriel qui permettrait l'interopérabilité entre tous les FSP. La volonté de mettre en

œuvre un système de paiement national sûr et efficace a été renforcée par la Stratégie de 2017 relative au système de paiement national, qui définit l'objectif de la BoZ, à savoir moderniser l'infrastructure de paiement nationale (Banque de Zambie, 2013).

L'initiative a adopté une approche d'intégration des canaux et des instruments en deux phases, afin de consacrer du temps aux discussions avec l'industrie. La première phase portait sur l'intégration des distributeurs automatiques et des terminaux de points de vente, et la deuxième sur l'intégration de la monnaie électronique. En 2018, NFS a été mis en service par le biais du flux « distributeurs automatiques ». L'année suivante, les terminaux de points de vente ont suivi, permettant l'acheminement des paiements nationaux par Mastercard et Visa via la plateforme locale. La mise en service totale de NFS a eu lieu en 2019. En 2020, le système disposait d'une fonctionnalité permettant de commuter les transactions en monnaie électronique (Banque de Zambie, 2019a). Les participants non bancaires — à savoir les OAM, les FSP et les IMF — ont été intégrés en 2020.

ZECHL prévoit d'introduire les services bancaires d'agents ainsi qu'une norme relative au code QR et un canal dédié à l'horizon 2024. ZECHL prévoit également de lancer une plateforme eKYC centralisée dans le cadre des services de NFS, en utilisant la fonctionnalité d'identification secondaire existante (c'est-à-dire les numéros de téléphone portable et le numéro d'identification bancaire [« NIB »]) ainsi que certaines données liées à l'identité. L'intégration avec le système TCIB de la SADC a commencé, et l'intégration avec le SPI prévu par le COMESA est en cours.

ZAMBIE : NATIONAL FINANCIAL SWITCH

Histoire

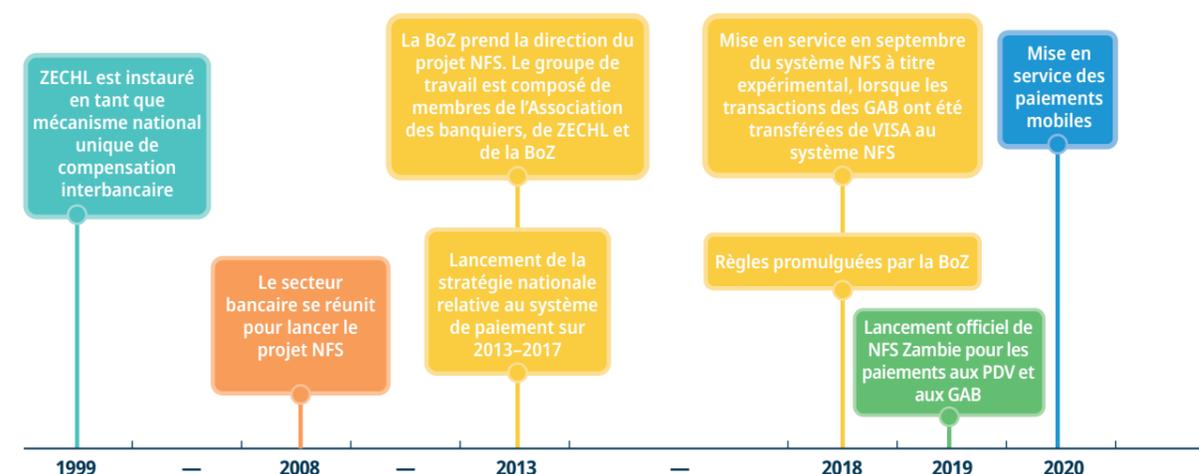


Défi

L'écosystème des paiements en Zambie se caractérise par une interopérabilité limitée. En effet, les fournisseurs de services de paiement (« FSP ») bancaires et non bancaires s'appuient sur des accords bilatéraux, ce qui se traduit par un écosystème fragmenté. Les utilisateurs finaux n'étaient pas en mesure de transférer systématiquement des paiements par voie numérique entre des FSP de différents types, d'où une sous-utilisation des méthodes de paiement numérique

de détail par les utilisateurs finaux et une faible vitesse de circulation des fonds par le biais des systèmes de paiement nationaux. En outre, toutes les transactions nationales par carte étaient transférées en dehors de la Zambie, aux taux internationaux. Les paiements en espèces dominaient et les niveaux d'inclusion financière restaient faibles (ZECHL, n.d.). En 2009, avant le lancement du National Switch Project, 36 % des adultes zambiens avaient accès à un compte financier (Banque mondiale, 2014).

ILLUSTRATION H.4 | Historique de NFS en Zambie

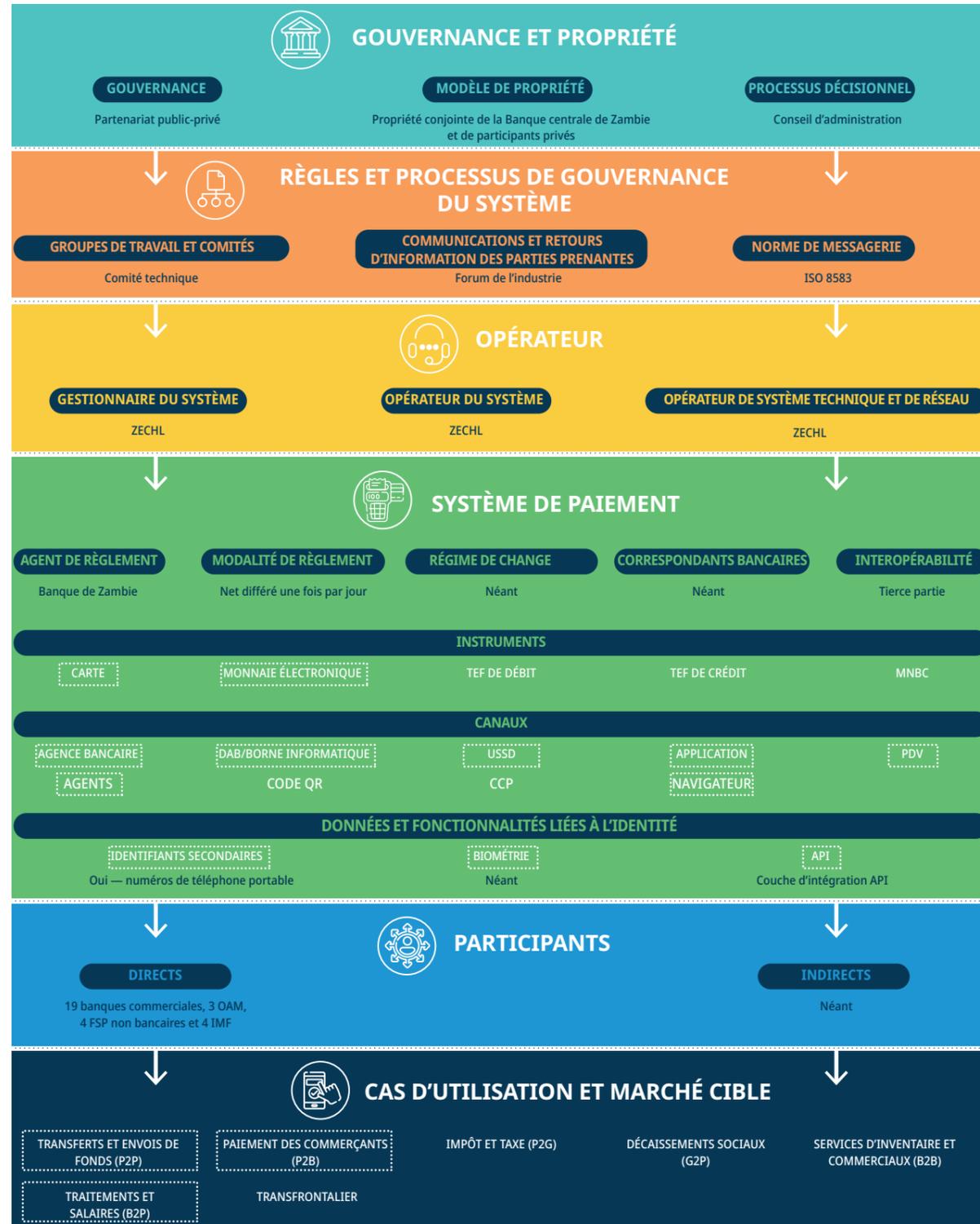


Sources : Banque de Zambie (2020), Banque de Zambie (2019b), Banque de Zambie (2014), Banque de Zambie (2012)

Gouvernance et opérations

» Aperçu du système de paiement

ILLUSTRATION H.5 | Aperçu du modèle NFS en Zambie



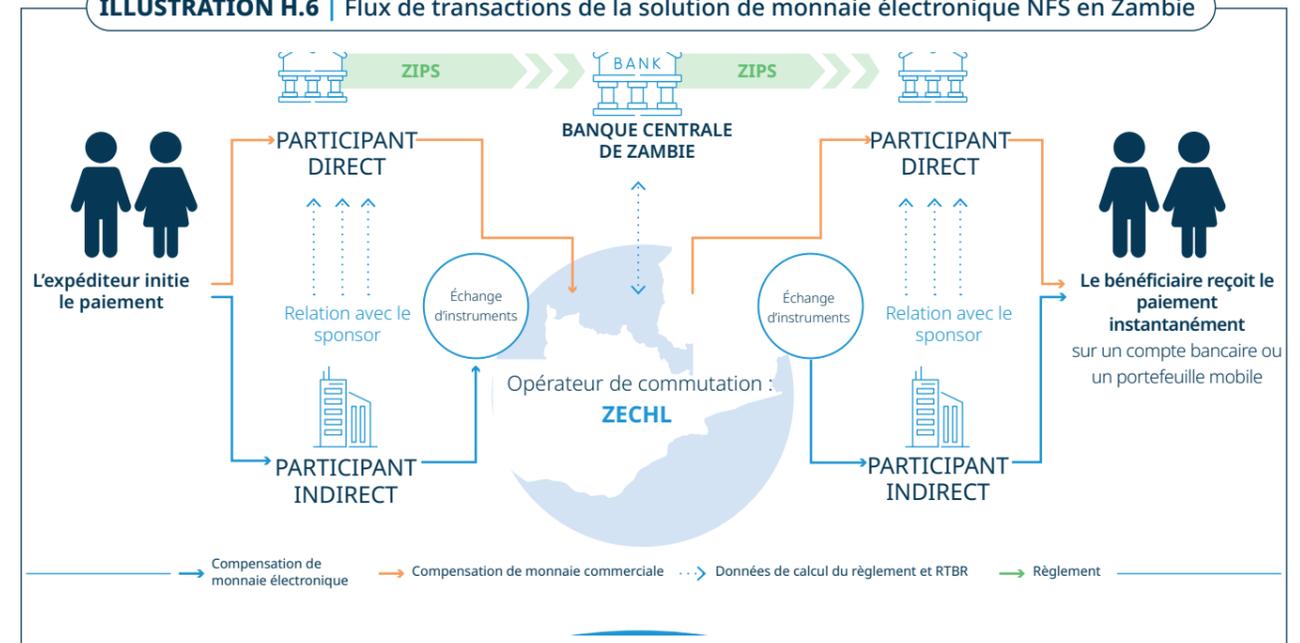
NFS a été mis en place à titre de système de paiement en temps réel interopérable, qui relie à la fois les banques et les institutions non bancaires, y compris les opérateurs d'argent mobile (« OAM ») (Cooper, *et al.*, 2019 ; Banque de Zambie, 2019). Au départ, la conception même de NFS en faisait un système bancaire, mais la pression réglementaire et les forces du marché ont imposé la création d'une facilité de paiement pour tous les acteurs du secteur des paiements. NFS est opérationnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (entretiens avec des parties prenantes, 2023 ; ZECHL, 2018). Le commutateur calcule les positions de règlement nettes et transmet les instructions de règlement à la Banque de Zambie, qui joue le rôle d'agent de règlement (ZECHL, 2018). Le dénouement des transactions a lieu une fois par jour à 16 h 30, par l'entremise du Zambian Interbank Payment and Settlement System (« ZIPSS »), le RBTR de la BoZ (entretiens avec des parties prenantes, 2023).

NFS compte 30 participants, dont 19 banques commerciales, trois OAM, quatre IMF et quatre FSP non bancaires. Dix autres FSP non bancaires sont en cours d'intégration. Les banques commerciales et les institutions non bancaires peuvent jouer

le rôle de participant direct et se connecter directement à NFS pour l'échange des données transactionnelles. Toutefois, seules les banques commerciales effectuent des règlements directs auprès de la BoZ. Les FSP non bancaires s'appuient donc sur les relations avec les banques sponsors pour le dénouement des transactions, ce qui fait d'eux des participants indirects au règlement.

Les modalités de règlement sont définies dans les règles du système. Aucun plafond n'est appliqué au montant qu'une banque participante peut régler. Des dispositifs de garantie sont en place, pour assurer la solidité et la stabilité des engagements de paiement ouverts. Si les garanties sont épuisées, la banque participante peut demander un prêt à la BoZ, en tant que prêteur de dernier recours. Cette dernière assure une surveillance permanente de ce risque. À ce jour, aucun cas de non-règlement des engagements d'une banque à la fin de la journée n'a été constaté (ZECHL, 2018). NFS ne dispose pas encore de solutions *cloud* et confie l'assistance technique à des entreprises externes.

ILLUSTRATION H.6 | Flux de transactions de la solution de monnaie électronique NFS en Zambie





Structure de gouvernance

NSF est géré par ZECHL, une entité à but non lucratif détenue conjointement par la BoZ et le secteur bancaire. ZECHL a été créée en 1999, en tant que première et unique chambre de compensation interbancaire du pays. L'organisation est supervisée par un conseil d'administration composé des banques membres, qui détiennent collectivement une part de 50 %. La BoZ préside NSF et possède les 50 % restants. Les participations des banques membres ne sont pas égales et les banques plus grandes et mieux établies détiennent davantage de parts (ZECHL, n.d.). Le conseil d'administration est toutefois présidé par le BoZ, et chaque membre actionnaire du conseil d'administration dispose d'une voix égale.

Les révisions ou modifications des règles du système ZECHL font l'objet d'un processus d'examen mettant à contribution la direction et le conseil d'administration de ZECHL. Si les parties prenantes de ZECHL sont d'accord, les amendements sont soumis à l'Association des banquiers de Zambie (Bankers Association of Zambia, « BAZ ») pour approbation. Ensuite, la BoZ examine et accepte les amendements ; ils doivent être signés par chacun des participants (règles générales de ZECHL, 2022). Il n'est pas clairement établi que chaque participant dispose d'un droit de veto effectif sur les règles s'il refuse de signer ou que la signature a pour finalité de reconnaître les amendements et non pas de sécuriser l'accord. Toutefois, les institutions non bancaires sont représentées au sein de l'Association des paiements de Zambie (Payments Association of Zambia), dont la BoZ est également membre. Par ce biais, ces établissements peuvent exprimer leurs préoccupations et le gouverneur de la BoZ peut vérifier si ces points de vue sont pris en compte par le marché. ZECHL consulte les parties

prenantes lors de l'introduction ou de la modification des frais liés à l'utilisation de NFS. La BoZ supervise NFS et les nouveaux développements dans le paysage des paiements, par l'intermédiaire d'un département dédié aux systèmes de paiement (entretiens avec les parties prenantes, 2023).



Fonctionnalité

Le système prend en charge les instruments de paiement par carte et la monnaie électronique. Le système repose sur les cartes et exclut les TEF, qui sont disponibles sur un système de compensation différent (système TEF). Les fonctionnalités des distributeurs automatiques ont été déployées en premier, suivies par les terminaux de points de vente et la monnaie électronique interopérable (Banque de Zambie, 2019). Pour effectuer des transactions via un porte-monnaie électronique, les utilisateurs peuvent se servir de leur numéro de téléphone portable à titre d'identifiant secondaire. Les FSP participants associent les identifiants secondaires aux comptes. ZECHL prévoit d'intégrer les numéros d'identification nationaux en qualité de deuxième forme d'identifiants secondaires. NFS est indépendant en termes de canaux et les FSP participants déterminent les canaux qu'ils proposent aux utilisateurs finaux.



Normes techniques et cas d'utilisation

NFS prend actuellement en charge plusieurs cas d'utilisation, notamment les paiements P2P et P2B. Il prend également en charge les décaissements sociaux (G2P), mais aucun programme de décaissement social n'est acheminé par l'intermédiaire de ZECHL à juin 2023, date limite de fin

de recherche. Les paiements de masse effectués par les organismes donateurs transitent par la plateforme (B2P).

Le système est actuellement conforme à la norme de messagerie ISO 8583 et les participants sont tenus de veiller à ce que leurs interfaces techniques avec NFS soient conformes aux normes décrites dans le document sur les spécifications d'interface du système. NFS envisage actuellement de passer à la norme de messagerie ISO 20022, décision qui dépendra de l'utilité et de la valeur ajoutée que la transition apportera aux participants.



Modèle économique

ZECHL est une société à but non lucratif créée pour fournir des services à faible coût au secteur des paiements. Les recettes de NFS sont tirées d'un droit d'inscription unique, d'une cotisation de participation annuelle et d'une commission par transaction, tous facturés aux participants. Les recettes provenant des transactions couvrent environ 60 % des charges d'exploitation ; les 40 % restants sont pris en charge par ZECHL. Les recettes de NFS ne sont pour l'heure pas suffisantes pour couvrir ses dépenses. ZECHL s'est engagée dans une révision du modèle économique actuel, dans le but de rendre NFS autonome. Les transactions aux distributeurs automatiques, aux terminaux de points de vente et en monnaie électronique font l'objet d'une commission de commutation forfaitaire minimale. La commission appliquée aux transactions en monnaie électronique n'est facturée qu'à partir d'un certain seuil (ZECHL, 2020). Conformément aux conditions d'adhésion et aux règles du système, chaque participant au système est tenu de payer ou a le droit de recevoir les commissions indiquées par ZECHL (ZECHL, 2018). Ces commissions se réfèrent à la commission

d'interchange à plusieurs niveaux convenue, qui repose sur les différents cas d'utilisation du système et entre tous les FSP. La structure tarifaire exacte n'est pas rendue publique.



Règles du système

Le système comprend un ensemble de règles pour les distributeurs automatiques de billets et les terminaux de points de vente, ainsi que d'un autre ensemble pour les paiements en monnaie électronique. En ce qui concerne ces dernières, tous les FSP concernés sont tenus de les respecter pour rester membres du système.

Pour y adhérer, chaque participant doit être désigné par la BoZ pour fournir des services financiers et satisfaire toutes les conditions générales de participation. Les participants doivent soit disposer d'un compte de règlement auprès de la BoZ, soit transmettre un document attestant d'un accord de parrainage de règlement avec une banque de règlement (ZECHL, 2018 ; ZECHL, 2020). Les règles du système prévoient en outre des exigences en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (« LBC/FT/PADM ») pour les participants, notamment le signalement d'activités suspectes au centre de renseignement financier et la mise à jour des données de vérification des clients et des titulaires de cartes. Tous les participants sont tenus d'adhérer aux directives LBC de la Banque de Zambie et aux autres réglementations LBC/FT/PADM applicables (ZECHL, 2018 ; ZECHL, 2020). En outre, les règles du système exigent des participants qu'ils adhèrent à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS) (Banque de Zambie, 2020).

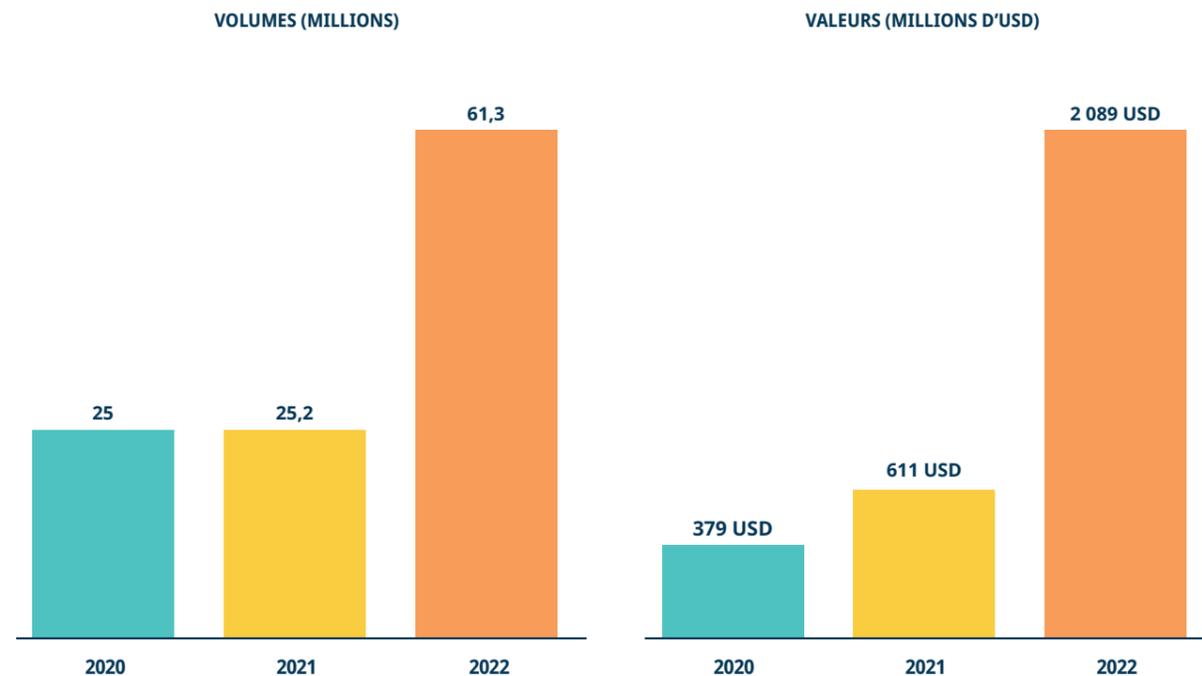


Volumes et valeurs traités par le système de paiement

L'utilisation de NFS s'est considérablement accrue depuis son lancement en 2020, avec notamment une forte hausse en 2022. En volume, le nombre de transactions est passé de 25 millions en 2020 à plus de 61 millions en 2022, avec un taux de croissance annuelle de 0,8 % en 2021 et de 143 % en 2022. De même,

en valeur, le montant traité est passé de 379 millions de dollars (8,1 milliards de kwachas zambiens) en 2020 à 2,1 milliards de dollars (44,7 milliards de kwachas zambiens) en 2022, soit un bond de 242 % pour la seule année 2022. Le montant moyen des transactions a crû de 15 dollars (325 kwachas zambiens) en 2020 à 34 dollars (729 kwachas zambiens) en 2022.

ILLUSTRATION H.7 | Volumes et valeurs des transactions traitées par NFS en Zambie



Source : entretiens avec des parties prenantes, 2023



Réglementation

Avant le lancement de NFS, la BoZ a adopté la loi de 2007 sur le système national de paiement (*National Payment System Act*), qui lui confère le pouvoir de réglementer et de superviser les systèmes de paiement du pays (Banque de Zambie, 2007). En outre, la stratégie visait à mettre en place un système de paiement qui réduirait les coûts de transaction et l'utilisation des espèces (Banque de Zambie, 2013). Le système a permis de concrétiser la vision de la Stratégie nationale en matière de paiement sur 2013-2017, comme en témoigne la réglementation émise par la BoZ en 2017, qui régit les banques et les institutions non bancaires, émetteurs de monnaie électronique compris. Par exemple, la loi de 2017 sur les services bancaires et financiers (*Banking and Financial Services Act*) disposait des exigences prudentielles et de surveillance, à l'instar des exigences minimales en matière de fonds propres et l'interdiction des pratiques dangereuses

et douteuses pour les banques et les FSP. Les directives nationales sur les systèmes de paiement concernant l'émission de monnaie électronique (*National Payment Systems Directives on Electronic Money Issuance*) régissent quant à elles les opérations des émetteurs de monnaie électronique (Banque de Zambie, 2017 ; République de Zambie, 2018).

La Zambie dispose de plusieurs réglementations en matière de LBC/FT/PADM, notamment la loi de 2001 sur l'interdiction et la prévention du blanchiment d'argent (*Prohibition and Prevention of Money Laundering Act*), la loi de 2007 sur la lutte contre le terrorisme (*Anti-Terrorism Act*), la loi de 2010 sur la cellule de renseignement financier (*Financial Intelligence Centre Act*) ou encore la loi de 2010 sur la lutte contre la corruption (*Anti-Corruption Act*), pour n'en citer que quelques-unes.

Enseignements en matière d'inclusivité

Selon l'échelle d'inclusivité des SPI évoquée au Chapitre 2, le système NFS a un niveau d'inclusivité avancé. En plus de répondre aux critères d'un SPI au niveau élémentaire, il

s'agit d'un système bénéficiaire qui se caractérise par une fonctionnalité inclusive, prenant en charge les canaux les plus utilisés et les cas d'utilisation essentiels (P2P et P2B).

Les enseignements suivants ont été tirés de la conception et du déploiement du système NFS :

- **Une initiative conjointe entre le secteur privé et le secteur public peut contribuer à faciliter la mise en œuvre et du développement réussis d'un système.** Dans un premier temps, le secteur bancaire n'a pas été en mesure d'engager les capitaux suffisants pour mettre en œuvre NFS. C'est pourquoi la BoZ a pris les rênes du projet. Elle continue à le piloter, en collaboration avec le secteur bancaire. Cela souligne l'importance de mettre en œuvre de manière conjointe un projet nécessitant la participation du secteur privé, mais destiné à être un service d'utilité publique à faible coût.
- **Démonstration explicite de la valeur ajoutée de l'interopérabilité entre le secteur bancaire et les FSP non bancaires.** Les banques commerciales étaient opposées à l'idée d'interopérer avec des membres non bancaires potentiels. Elles craignaient en effet une intensification de la concurrence et un affaiblissement de leur pouvoir de marché. Cependant, ZEHL et la BoZ ont montré que l'interopérabilité multisectorielle permettrait d'améliorer les perspectives commerciales du secteur bancaire, notamment en élargissant la portée des comptes de dépôt d'entrée de gamme et en stabilisant la base existante des dépôts des particuliers. L'interopérabilité multisectorielle a permis d'élargir l'éventail des modes de paiement adaptés aux besoins des utilisateurs finaux.
- **Une approche progressive de l'intégration des institutions non bancaires a réduit la complexité inhérente à la multitude de configurations simultanées, ce qui a encouragé les banques participantes à adhérer au système.** NFS a été lancé avec des canaux exclusivement bancaires et a pris en charge l'argent mobile deux ans plus tard. Cette approche progressive a permis au système de tester, avec succès, des canaux spécifiques aux banques et de démontrer les avantages de l'interopérabilité à l'échelle du marché. Cela a motivé la participation d'un groupe diversifié de FSP et a considérablement élargi les groupes d'utilisateurs finaux ciblés, avec à la clé l'adoption de NFS.
- **Des mesures concrètes qui garantissent que les voix du secteur sont entendues et prises en compte, en particulier celles des institutions non bancaires participantes.** La BoZ et la plupart des banques participantes disposent d'un droit de vote par le biais de leur participation au capital. Les FSP non bancaires font entendre leur voix par l'intermédiaire de la Payments Association of Zambia. Ces mécanismes de communication et de prise de décision permettent à la BoZ de réaliser un contrôle efficace et garantissent que l'ensemble du secteur a son mot à dire, ce qui rend ce système aussi inclusif que possible.
- **L'intégration transfrontalière des FSP est problématique.** Malgré un environnement réglementaire favorable aux paiements inclusifs, les réglementations relatives à la localisation des données constituent un défi pour l'intégration des nouveaux FSP situés dans des pays autres que la Zambie.

AfricaNenda

13th Floor, Delta Corner Tower 2
Chiromo Road, Westlands
PO Box 13796-00800
Nairobi, Kenya

 <http://www.africanenda.org/fr/>

 info@africanenda.org

  [@africanenda](#)

Novembre 2023

© 2023 - Tous droits réservés - AfricaNenda

